

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne  
55 rue Charles Nungesser  
CS 20116 - Zone de Prat Pip Nord  
29802 BREST CEDEX 9  
02 98 04 86 28  
[bretagne@fondation-patrimoine.org](mailto:bretagne@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur



### MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

1 place Tanguy Prigent  
29630 St-Jean-du-Doigt  
02 98 67 34 07  
[mairie@saintjeandudoigt.fr](mailto:mairie@saintjeandudoigt.fr)  
[www.saintjeandudoigt.fr](http://www.saintjeandudoigt.fr)

### ► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration de la

## Fontaine Monumentale de Saint-Jean-du-Doigt

Finistère

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Saint-Jean-du-Doigt - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez la commune de Saint-Jean-du-Doigt à préserver cinq siècles d'histoire !

### ◆ ◆ LE PROJET

Les années passant, les pierres de granit se sont érodées par les intempéries et abîmées par les algues. Certaines figurines de plomb se sont décrochées, d'autres, trop endommagées, ont été déposées par mesure de préservation. La restauration des pierres, des pièces en plomb et du circuit hydraulique demandent l'intervention de personnes qualifiées.

### ◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Plusieurs fois remaniée, la fontaine porte principalement la marque des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Dès 1886, date de son classement au titre des Monuments Historiques, l'intérêt de cette fontaine à candélabre est remarqué de par son architecture originale sur le territoire breton. L'ouvrage est une réalisation unique au regard de la technique utilisée (utilisation de pierre et de plomb) et de sa simplicité de conception.

La fontaine est toujours alimentée par la même source, située à 50 mètres d'altitude sur les hauteurs de Plougasnou, ce qui explique le fort débit d'eau qui s'en écoule.

Érigée dans un enclos paroissial doté d'un arc de Triomphe et de deux chapelles funéraires, la chapelle mérite que l'on évoque le fait suivant : durant l'été 1505, Anne de

Bretagne accomplissant son Tro Breiz (visite de Bretagne), séjourna à St-Jean-du-Doigt 2 à 3 jours durant lesquels, au cours d'un office religieux, elle se fit appliquer la relique du doigt de St-Jean Baptiste sur son oeil gauche malade et, miraculeusement, en guérit. En témoignage de reconnaissance, elle offrit des pièces d'orfèvrerie et bannières qui constituent un trésor aujourd'hui observable dans une vitrine de l'église paroissiale. Ce précieux patrimoine historique attire chaque année de nombreux visiteurs et a également fait l'objet d'expositions à l'étranger.

### ◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune de Saint-Jean-du-Doigt est aujourd'hui mobilisée pour, grâce à votre aide, restaurer ce joyau historique et patrimonial.

### ◆ ◆ LES CONTREPARTIES

Chaque donateur, particulier ou entreprise, pourra percevoir un reçu fiscal correspondant au montant de son don.

<b>Montant des travaux</b>	<b>337 127€</b>
<b>Objectif de collecte</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Début des travaux</b>	<b>Septembre 2021</b>

© Mairie de Saint-Jean-du-Doigt



## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de Fontaine Monumentale de St-Jean-du-Doigt

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/](http://www.fondation-patrimoine.org/)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Fontaine monumentale de St-Jean-du-Doigt**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

#### Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
<b>Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu</b>	<b>28 €</b>	<b>51 €</b>	<b>85 €</b>	<b>170 €</b>
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
<b>Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière</b>	<b>20 €</b>	<b>38 €</b>	<b>63 €</b>	<b>125 €</b>
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
<b>Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>32 €</b>	<b>60 €</b>	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre